

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE BUDGET PRIMITIF 2021

Art. L2313-1 du CGCT

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA CÔTE D'ALBÂTRE



PAYSAGE BUDGETAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

➡ Les dépenses et les recettes de la Communauté de Communes sont regroupées au sein de 12 budgets. En effet, la constitution de budgets annexes est obligatoire lorsque :

- le service public est délégué (Eau et Assainissement)
- le service public a un caractère industriel et commercial (Port, Lac, ...)
- le service public consiste à viabiliser des parcelles de terrains
 - ⇒ Budget principal (M57)
 - ⇒ Budget annexe Zones Industrielles (M57)
 - ⇒ Budget annexe Piscines Communautaires (M57)
 - ⇒ Budget annexe Délégation Eau (M49)
 - ⇒ Budget annexe Assainissement Délégation (M49)
 - ⇒ Budget annexe Assainissement non collectif (M49)
 - ⇒ Budget annexe Lac de Caniel (M4)
 - ⇒ Budget annexe Port de Plaisance (M4)
 - ⇒ Budget annexe Service Ordures Ménagères REOM (M4)
 - ⇒ Budget annexe Golf de la Côte d'Albâtre (M4)
 - ⇒ Budget annexe Viabilisation ZI (M57)
 - ⇒ Budget annexe Viabilisation NZDE (M57)

BUDGETS COMMUNAUTAIRES

BUDGETS 2021 <i>Dépenses et Recettes réelles</i>	Part du budget dans les dépenses réelles de la CCCA en %
BUDGET PRINCIPAL CONSOLIDE	72%
ASSAINISSEMENT DELEGATION	11%
DELEGATION EAU	10%
ZONES INDUSTRIELLES	2%
ORDURES MENAGERES (REOM)	1,6%
PORT INTERCOMMUNAL DE ST VALERY	1,3%
GOLF DE LA CÔTE D'ALBÂTRE	1,1%
LAC DE CANIEL (AOT)	0,6%
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	0,3%
VIABILISATION ZI	0,02%
VIABILISATION NZDE	0,1%

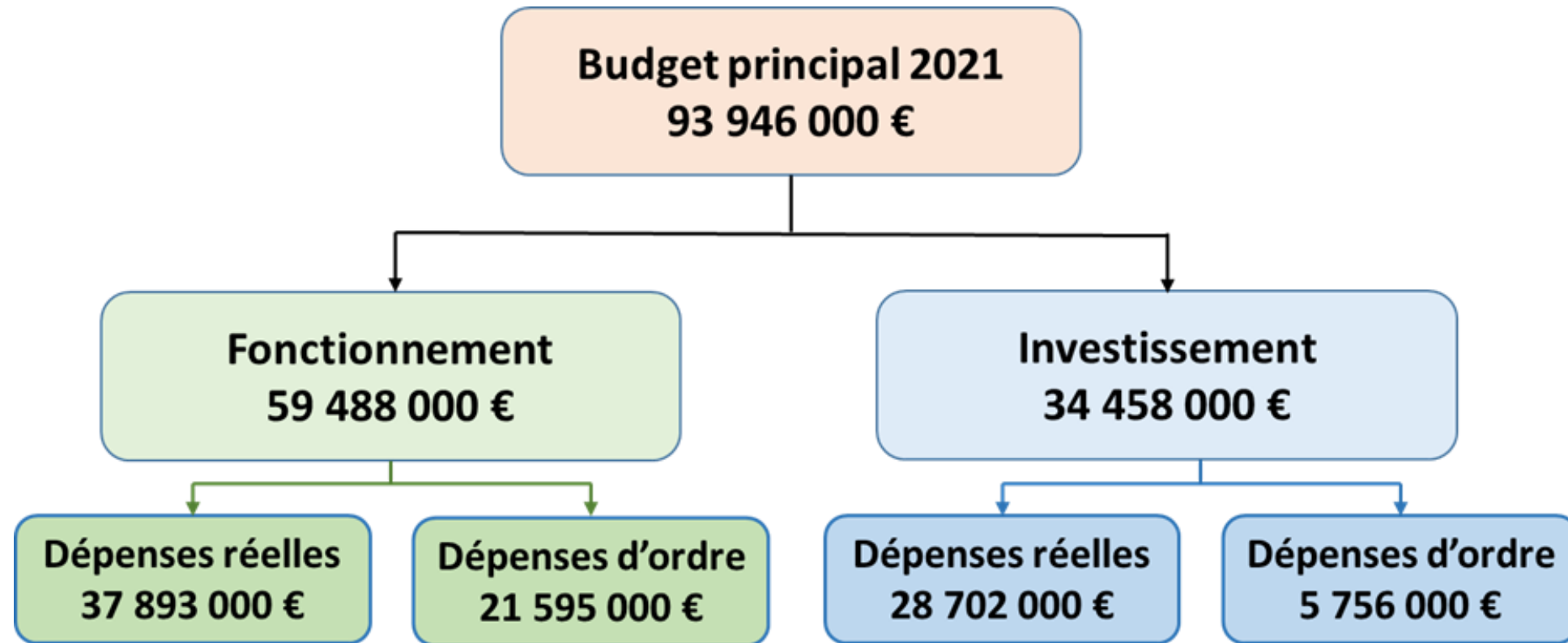
Présentation générale

- 👉 Les propositions budgétaires, soumises au Conseil Communautaire, sont le fruit du travail des services et des commissions thématiques. Elles sont conformes au **débat d'orientation budgétaire** et validées par la **commission des finances**, en sa séance du 12 mars 2021.
- 👉 Les éléments de contexte qui ont guidé la construction budgétaire 2021 :
 - Les actions à engager à partir d' **un projet de territoire « solidaire, attractif et durable »**,
 - La prise de compétence « **mobilités** »
 - Le choix des communes pour **un PLUI**,
 - **Une solidarité active** durant cette crise sanitaire (bons d'achat solidaires, aides aux commerces,.....),
 - **Un financement harmonisé des déchets ménagers** en 2022 (TEOM ou REOM),
 - **Les travaux sur la frange littorale** avec le syndicat mixte départemental,
 - **Un plan pluriannuel d'interventions** sur le patrimoine communautaire,
 - **L'accompagnement des associations du territoire** ayant un rayonnement communautaire,

PRESENTATION DU BUDGET PRINCIPAL 2021



Présentation générale du budget principal

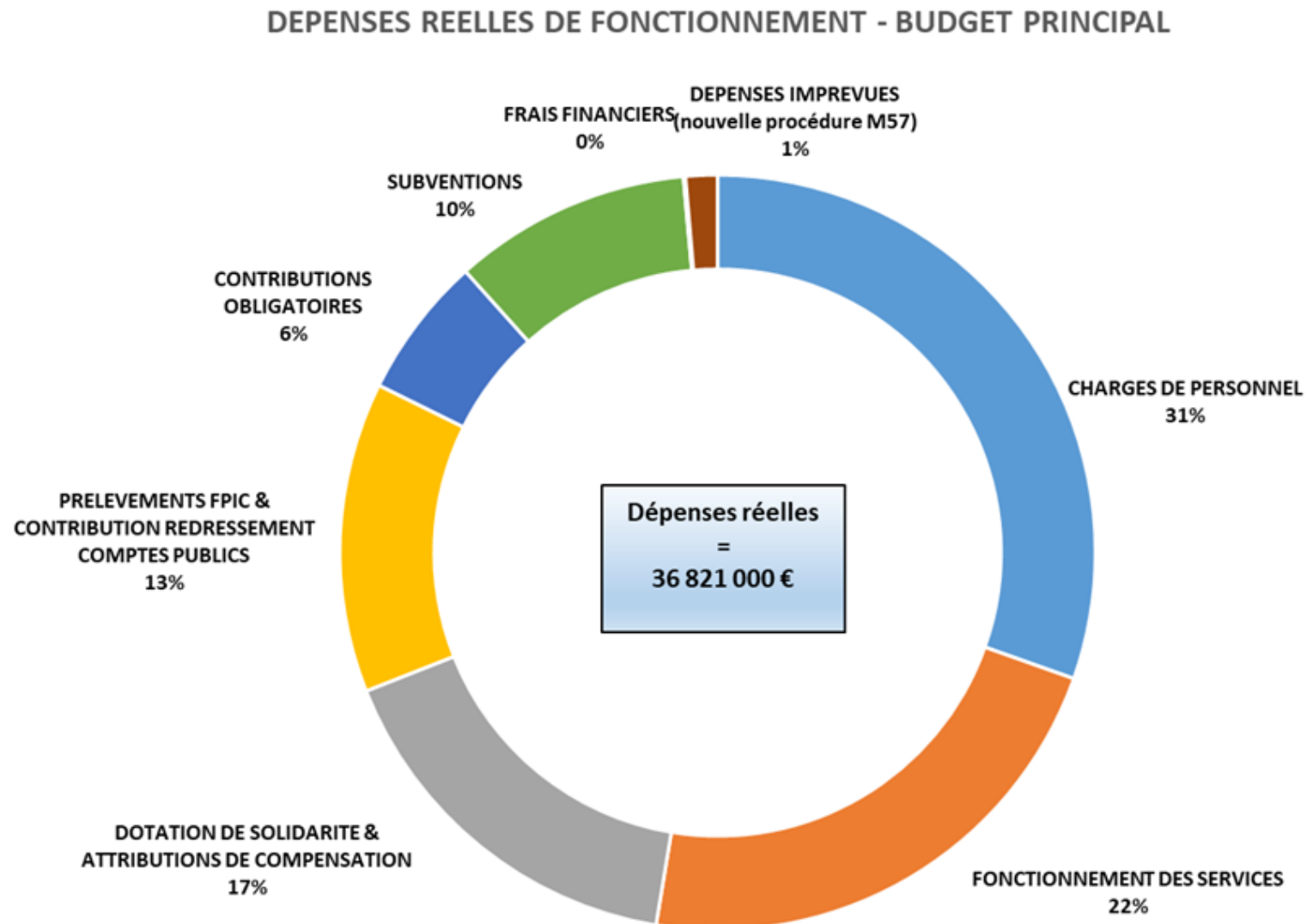


⇒ 57% de dépenses de fonctionnement
⇒ 43% de dépenses d'investissement

Coefficient d'intégration fiscale = 68%

Présentation générale par nature

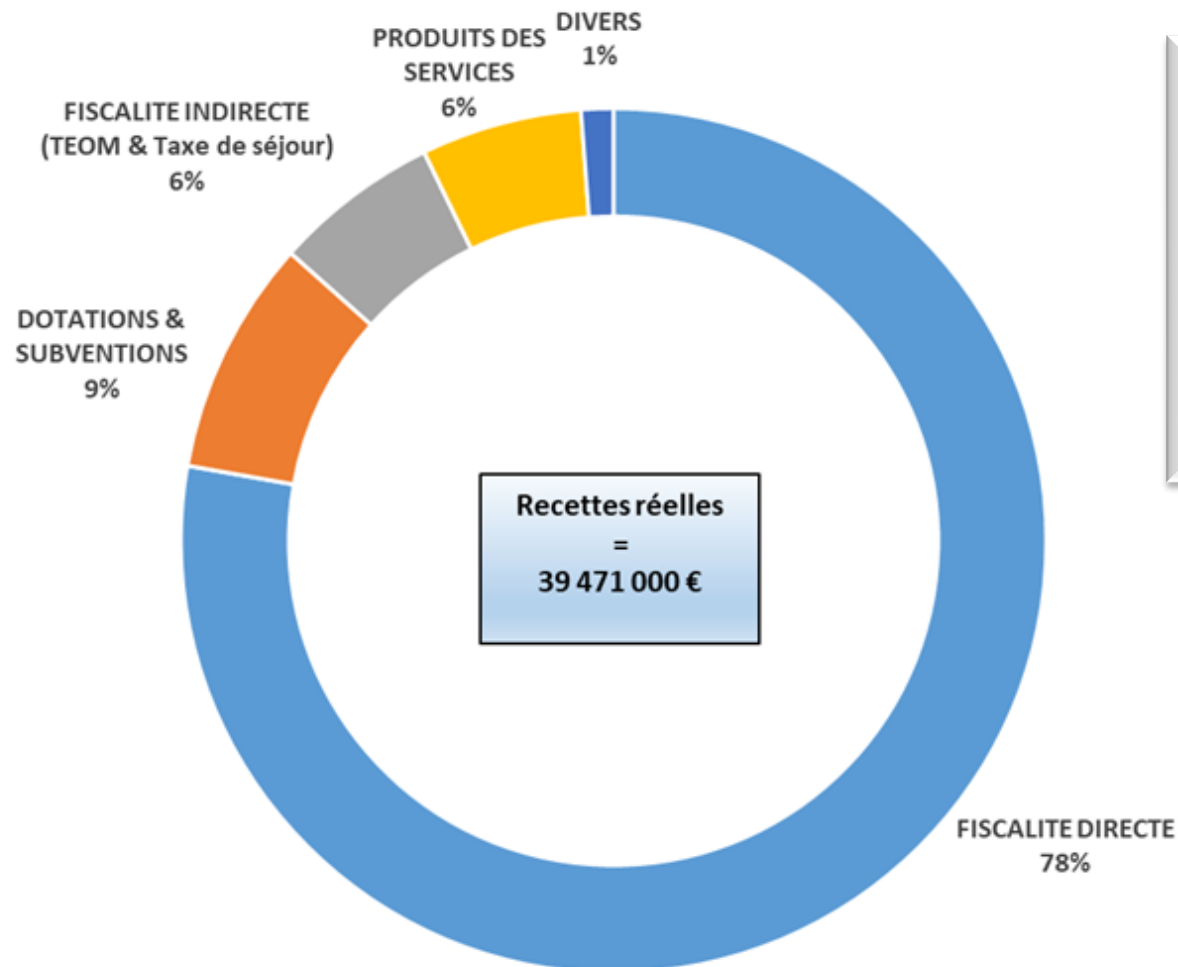
👉 Les dépenses réelles de fonctionnement



Présentation générale par nature

👉 Les recettes réelles de fonctionnement

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT - BUDGET PRINCIPAL



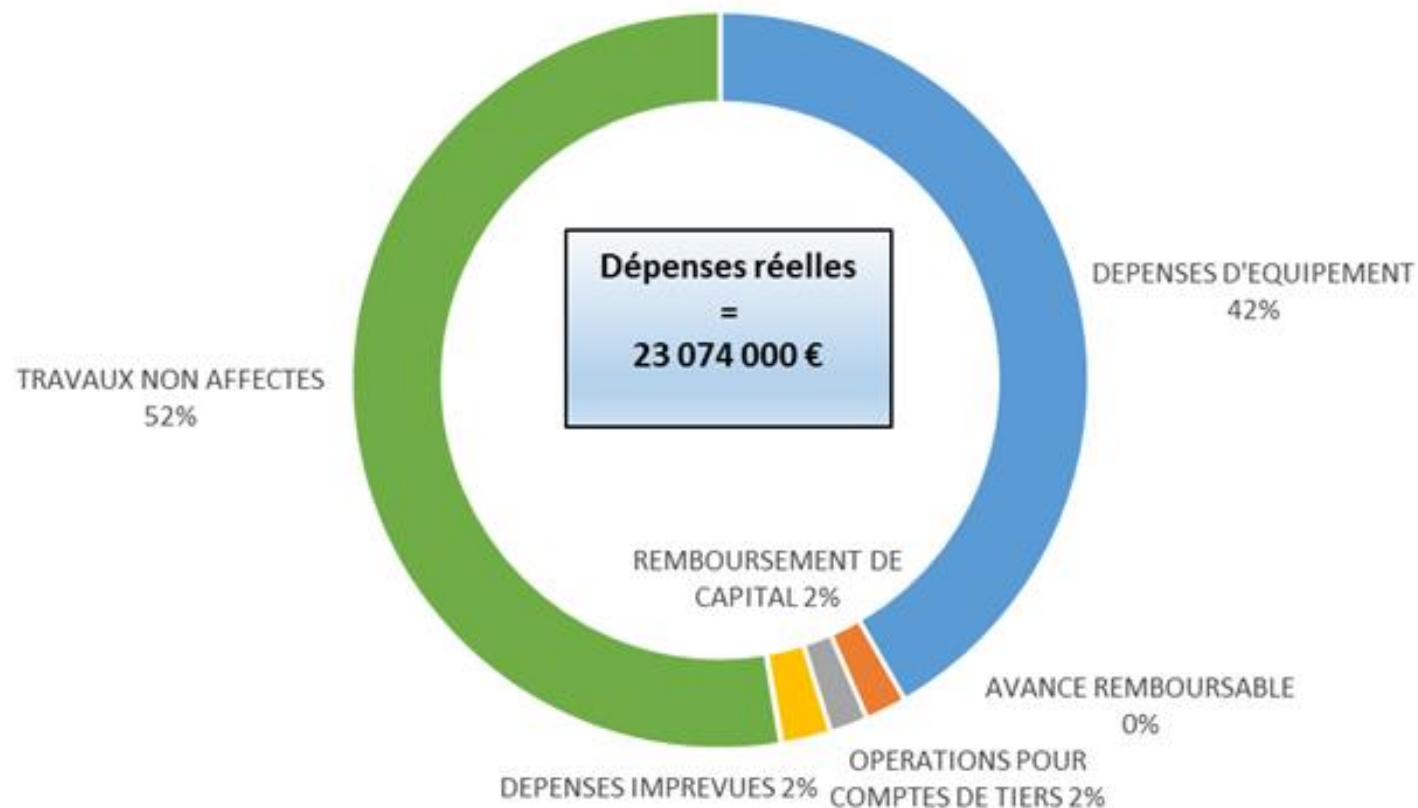
2 principaux éléments sur la fiscalité :

- Maintien des **taux d'imposition constants**
- Intégration d'un **produit de TVA national** en remplacement de la taxe d'habitation

Présentation générale par nature

👉 Les dépenses réelles d'investissement

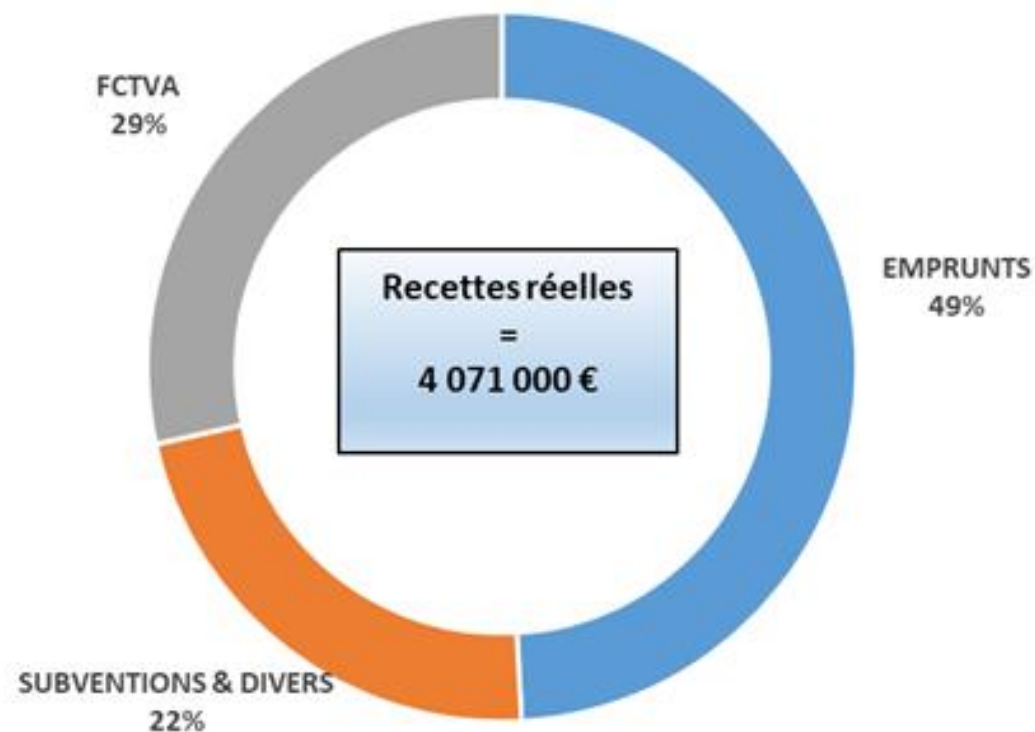
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (hors RAR) - BUDGET PRINCIPAL



Présentation générale par nature

👉 Les recettes réelles d'investissement

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (hors RAR) - BUDGET PRINCIPAL



L'équilibre général du budget principal

Présentation simplifiée
de l'équilibre
du budget principal 2021
(RAR inclus)

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	Dépenses de gestion 37 360 000 € Dépenses imprévues 500 000 € Frais Financiers 33 000 € EPARGNE BRUTE 1 578 000 €	Recettes de fonctionnement 39 471 000 €
Investissement	Capital de la dette 386 000 € Dépenses d'équipement 12 343 000 € Dépenses imprévues 500 000 € Travaux non affectés 12 144 000 €	EPARGNE BRUTE 1 578 000 € Recettes d'investissement 4 688 000 € Prélèvement sur le fonds de roulement 6 963 000 € Fonds de roulement 12 144 000 €

Présentation générale du Budget Principal par service

- ☞ En termes de dépenses nettes (*à financer par la fiscalité locale et les dotations de l'Etat*),
↳ les principaux services budgétaires 2021 sont :

SERVICES COMMUNAUTAIRES	En % des dépenses nettes du budget principal	
TRANSFERTS FINANCIERS VERS LES COMMUNES	24% (6 044 000 €)	83%
VOIRIE – ECLAIRAGE PUBLIC	12% (2 970 000 €)	
ADMINISTRATION GENERALE	9% (2 306 000 €)	
CULTURE	6% (1 589 000 €)	
ECONOMIE - TOURISME	6% (1 599 000 €)	
PETITE ENFANCE – ENFANCE - JEUNESSE	6% (1 422 000 €)	
PISCINES COMMUNAUTAIRES	6% (1 371 000 €)	
SUBVENTIONS AUX BUDGETS ANNEXES	5% (1 143 000 €)	
SPORTS	3% (865 000 €)	
BASE DE LOISIRS	3% (830 000 €)	
DECHETS MENAGERS	3% (710 000 €)	

Présentation synthétique des budgets annexes

BUDGET	EPARGNE BRUTE <i>(hors compensation)</i>	COMPENSATION FONCT. <i>DU BUDGET PRINCIPAL</i>	DEPENSES D'EQUIPEMENT <i>(hors travaux non affectés)</i>
ASSAINISSEMENT DELEGATION	302 000 €	-	5 633 000 €
DELEGATION EAU	827 000 €	-	2 094 000 €
ZONES INDUSTRIELLES	- 117 000 €	369 600 €	1 253 000 €
ORDURES MENAGERES (REOM)	-245 000 €	169 795 €	220 000 €
PORT DE PLAISANCE	42 000 €	139 000 €	627 000 €
GOLF DE LA CÔTE D'ALBÂTRE	-63 000 €	426 373 €	556 000 €
LAC DE CANIEL (AOT)	- 7 700 €	38 260 €	132 000 €
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	16 000 €	-	2 700 €
<i>VIABILISATION ZI (comptabilité de stocks)</i>	<i>11 000 €</i>	-	-
<i>VIABILISATION NZDE (comptabilité de stocks)</i>		-	-

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2021

(y compris RAR 2020)



Aménagement des espaces du Lac :

650 000 €

Rénovation Piscine du Littoral :

500 000 €



Programme LED :

1 300 000 €

Travaux éclairage public et électrification :

900 000 €

Programme de voirie communale :

1 100 000 €

Routes Départementales :

420 000 €

Fonds de concours aux communes :

430 000 €



Gros travaux sur l'Avant-Port :

800 000 €

Gros entretien patrimoine :

920 000 €

Elaboration du PLUi :

350 000 €

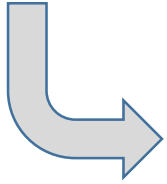


**63 % des
dépenses
d'équipement**

l'encours global de la dette

Tous budgets confondus

👉 ENCOURS DE LA DETTE AU 1^{er} JANVIER 2021 : 9,8 M€



PARAMETRES DE L'ENCOURS

- ☑ Taux moyen : **1,44 %**
- ☑ Durée moyenne résiduelle : **6 ans**



Une dette sécurisée à 100%

Catégorie	Encours au 01/01/2021	%
1-A	9,8 M€	100%
TOTAL	9,8 M€	100 %



Référence à la Charte Gissler qui classe les emprunts en fonction de leur risque
1A = Aucun risque

Répartition de l'encours par budget

Budget	%	Montant
Budget Assainissement (DSP)	41	4 002 295 €
Budget Golf de la Côte d'Albatre	34	3 325 086 €
Budget Principal	17	1 633 344 €
Budget Zones Industrielles	6	611 880 €
Autres	2	204 994 €
TOTAL		9 777 599 €

$$\text{Délai de désendettement} = \frac{\text{Encours}}{\text{Epargne brute}} = \frac{9,8 \text{ M€}}{3,5 \text{ M€}} = 2,8 \text{ ans}$$

Les principaux éléments du budget 2021



Une trajectoire financière maîtrisée

Délai de désendettement < 3 ans



Une politique d'investissement ambitieuse au service des communes et des habitants



Notre établissement public dispose des atouts humains, techniques et financiers pour mettre en œuvre **notre futur projet de territoire**

« **attractif, durable et solidaire** »